

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL

AVIS vous est par la présente donné par la soussignée, Mélanie Roux, greffière-trésorière par intérim de la Municipalité de Franklin à l'effet que la **séance extraordinaire** du Conseil Municipal convoquée par le maire, Monsieur Yves Métras, pour **ce jeudi 23 décembre à 18h00 sera sans présence du public, les élu.e.s quant à eux devant être à distance sur la plateforme Teams ou autre**, le tout en fonction des nouvelles directives sanitaires annoncées le 20 décembre 2021 par le gouvernement du Québec, ces dernières entrant en vigueur ce même jour. En conséquence, le présent avis annule le précédent du 17 janvier 2021, la séance extraordinaire ne pouvant être tenue au Centre récréatif, 2555 rue du Parc à St-Antoine-Abbé.

À l'occasion de cette séance extraordinaire, il sera pris en considération les sujets suivants :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE) – Dépôt reddition de compte 2021
3. Mise à jour des administrateurs, signataires et gestionnaires VISA chez Desjardins
4. Excédent de revenu en tant que revenu reporté pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021
5. Période de questions
6. Levée de la séance

DONNÉ à Franklin ce 21^e jour du mois de décembre 2021



Mélanie Roux
Greffière-trésorière par intérim